



SIAEP D'ISSIGEAC

Syndicat Intercommunal à l'Adduction en Eau Potable d'Issigeac

Date: 18 avril 2014

Lieu: mairie d'Issigeac

Délégués de Plaisance : Christine CHAPOTARD – Pascal LONGUET

Ordre du jour.

- Election du Président et du Bureau Syndical
- Délégations de pouvoirs
- Indemnités du Président
- Election des membres de la commission d'appels d'offres
- Election des représentants au SMDE 24
- Modalités de dépôts des listes – commission affermage
- Convention avec l'ATD
- Indemnités Percepteur
- Questions diverses

Compte rendu

9h30 ouverture de la séance.

Mot du Président sortant. M. Didier CAPURON fait un rapide bilan de son mandat précédent à la Présidence du SIAEP d'Issigeac.

Appel des participants. 37 présents sur 46 possibles, le quorum est atteint.

Rappel, 23 communes adhèrent au SIAEP, chaque commune désigne 2 titulaires et 2 suppléants. Le quorum pour les délibérations est de 23 participants.

Election du Président.

Appel à candidature au poste de Président. M. CAPURON est seul candidat à la Présidence du SIAEP. Vote à bulletin secret. M. CAPURON est élu.

M. CAPURON remercie l'assemblée pour son élection et rappelle les enjeux de son nouveau mandat, notamment le renouvellement du contrat d'affermage (aujourd'hui la SAUR) prévu en 2018.

A la demande d'un des participants, il rappelle le rôle du SIAEP et ses statuts. Ceux-ci sont consultables à la Mairie des communes adhérentes.

Election des 4 vice-présidents

Vote à bulletin secret.

M. CONSOLI, M.DURANTON, M. DUBOIS, M. GAVIOTAKIS sont élus respectivement 1er, 2ème, 3ème et 4ème vice-président

Elections des 2 membres du bureau.

M. DUMON et M. ROUSSEL sont élus.

Les délégations de pouvoirs

Les délégations de pouvoirs sont votées par l'assemblée conformément aux statuts.

Indemnités de fonction du Président.

M. CAPURON demande que soit reconduit les indemnités de 13% de l'indice 1015 soit 494€ bruts qu'il percevait lors du précédent mandat.

Ces indemnités sont votées par l'assemblée.

Pour information, l'indemnité maximale représente 16,5% de l'indice 1015.

Election des membres de la Commission d'appels d'offres.

L'assemblée doit désigner 3 titulaires et 3 suppléants.

Titulaires : sont élus MM. GAVIOTAKIS, ROUSSEL, DURANTON.

Suppléants : sont élus MM. POMEDIO, PASSUTI, MARTIN.

Election des représentants au SMDE 24

M. DURANTON Titulaire, M. DUBOIS suppléant.

Appel à candidature à la commission Affermage.

3 titulaires et 3 suppléants seront à élire lors de la prochaine réunion du comité qui devrait avoir lieu vers la mi-juin.

Convention avec l'ATD

Concerne la dématérialisation des marchés publics).

La redevance annuelle est de 100 €.

Indemnités Percepteur

Indemnités votées conformément à la législation en vigueur

Fin de la séance: 11h00